

Résidence pour Seniors - Av. des Hannetons, 50
1170 Watermael-Boitsfort - Centre Public d'Action Sociale



PROJET DE VIE

RESIDENCE POUR SENIORS

Nom :

Prénom :

La Résidence pour Seniors de Watermael-Boitsfort vous présente son Projet de Vie expliquant le fonctionnement général et l'ensemble des services de l'institution.

Coordonnées utiles :

- **Accueil :**

Tel : 02/ 663 08 00 ; rsaccueil@cpas1170.brussels

- **Directeur :**

M. Nouredine Ben Abdelkader - Tel : 02/ 663 08 42

nbenabdelkader@cpas1170.brussels

- **Infirmière cheffe responsable des services de soins :**

Mme Lacri Tibeica - Tel : 02/ 663 08 44 ; ltibeica@cpas1170.brussels

- **Médecin coordinateur :**

M. Michel Roth ; mroth@cpas1170.brussels

- **Assistante sociale :**

Mme Catherine Debbaut - Tel : 02/663 08 55 ; cdebbaut@cpas1170.brussels

- **Infirmière sociale :**

Mme Delphine Clabau - Tel : 02/ 663 97 98 ; dclabau@cpas1170.brussels

- **Coordinatrice de la vie sociale et communautaire et ergothérapeute :**

Mme Céline Vanderhaegen - Tel : 02/663 08 56

cvanderhaegen@cpas1170.brussels

- **Référente pour la démence et ergothérapeute :**

Mme Coralie Drochmans - Tel : 02/663 08 56 ; cdrochmans@cpas1170.brussels

- **Référente en soins palliatifs et psychologue :**

Mme Wendy Crevecœur - Tel : 02/663 0854 ; wcrevecœur@cpas1170.brussels

Si en cas de problème, vous deviez contacter la Résidence durant la nuit, veuillez-vous adresser directement au service soins de votre étage :

- **Etage du B1 et B2**

Chef d'étage : M. Eric Gatarayiha Izere

Tel :02/663 08 46 ou 02/663 08 47

egatarayihaizere@cpas1170.brussels

- **Etage du C1-D1 et C2-D2-D3**

Chefs d'étage : Mme Adriana La Mattina et M. Laurent Brands

Tel : 02/663 08 50 ou 02/663 08 52

alamattina@cpas1170.brussels et lbrands@cpas1170.brussels

Présentation de la Résidence :

C'est dans un magnifique cadre de verdure privilégié, entouré de prés et de vergers que se situe la Résidence pour Seniors. A votre arrivée, vous remarquerez que des travaux d'extension sont en cours. Ce nouveau bâtiment sera l'aile E. Vous trouverez ci-dessous une photo représentant le futur bâtiment en construction.



Au sein de la Résidence, dont la philosophie générale se veut centrée sur la personne âgée, son histoire de vie et son bien-être, vous serez accompagné par une équipe soignante et paramédicale ainsi que son directeur. Vous serez considéré comme une personne à part entière et respecté pour ce que vous êtes.

Nous œuvrons, en collaboration avec les représentants du culte à respecter votre dignité, vos choix religieux, moraux, psychologiques, politiques et linguistiques. Votre quotidien à la Résidence sera parsemé d'activités diverses, organisées par les équipes de kinésithérapie, d'ergothérapie, de logopédie et de psychologie.



L'organisation architecturale de la Résidence est organisée selon le degré d'autonomie des habitants, à savoir :

- Ailes B1-B2 : autonomie plus réduite et/ou troubles cognitifs importants
- Ailes C1-D1 : semi-valides (autonomie réduite et/ou avec des troubles cognitifs légers)
- Ailes C2-D2 : valides et semi-valides
- Aile D3 : autonomes au quotidien

Les transferts vers une autre chambre ou un autre étage peuvent avoir lieu. L'objectif étant d'adapter au mieux la prise en charge. Ceci est organisé en accord avec vous-même, votre médecin et l'équipe pluridisciplinaire.

Les soins dispensés sont adaptés en fonction des degrés de dépendance physique et psychique. Nous tiendrons compte de l'avis de vos proches mais nous les invitons à nous faire confiance par rapport aux traitements et soins nécessaires qui seront mis en place par votre médecin traitant et l'équipe pluridisciplinaire.

A la Résidence, l'infirmière en chef responsable des services de soins et le médecin coordinateur sont également présents pour coordonner les soins et l'activité médicale entre les différents services de soins. Sachez que pour toutes consultations médicales extérieures, vos proches seront sollicités pour organiser la prise de rendez-vous et vous y accompagner.

La Résidence pour Seniors est une maison ouverte qui vous permet une liberté quasi-totale. Afin d'optimiser l'organisation de la Résidence, nous vous demanderons simplement de prévenir lorsque vous vous absentez.

Philosophie de la Résidence :

La philosophie de la Résidence est de maintenir une bonne relation avec vous dans un esprit de respect de votre : intégrité, autonomie, identité et intimité. A cet effet, les intervenants travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres pour vous offrir un service optimal.



Fondation
Roi Baudouin

Depuis juillet 2024, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, la Résidence s'est lancée dans le Projet Tubbe. Le modèle Tubbe a été développé dans une maison de repos en Suède. Il repose sur l'idée que les habitants doivent être au cœur des décisions qui les concernent, ce qui est un changement par rapport à l'approche plus traditionnelle. Le modèle Tubbe vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à créer un environnement de travail plus agréable pour le personnel.

La vie en communauté, telle que promue par le modèle Tubbe, repose sur une implication partagée entre les habitants et le personnel. Nous encourageons vivement les habitants à prendre leurs repas au rez-de-chaussée, aussi souvent que possible. Dans cet esprit, nous souhaitons rappeler que les repas se vivent ensemble, dans un cadre convivial et familial. Ce choix traduit notre volonté de quitter l'ambiance hospitalière pour privilégier une atmosphère de maison : se retrouver autour de la table, partager un moment de quotidien, renforcer les liens et créer une véritable vie commune.

L'admission au sein de la Résidence :

C'est en prenant rendez-vous avec notre assistante sociale, que vous pourrez visiter notre Résidence et finaliser votre inscription au sein de notre Maison. Une fois votre inscription faite, elle s'occupera de votre dossier d'admission.

Afin de préparer au mieux votre admission, vous rencontrerez préalablement l'infirmière sociale, qui se déplace à votre domicile, votre résidence actuelle ou dans l'hôpital où vous séjournerez. Vous partagerez, avec elle, quelques informations sur vos habitudes de vie, votre état de santé, vos loisirs, vos relations familiales, etc. Elle s'assure également que le service dans lequel nous vous accueillons est le plus adapté. Cela lui permet de préparer au mieux votre accueil en collaboration avec toute l'équipe médicale et paramédicale.

Le jour de votre arrivée en 7 étapes :

1. Vous êtes accueilli par l'assistante sociale et/ou l'infirmière sociale à l'accueil de la Résidence. Elles vous guideront vers votre service et seront là pour répondre à vos éventuelles questions.
2. Une fois dans le service vous serez accueilli par l'infirmier(e) en chef responsable de votre étage.
3. En arrivant dans votre chambre :
 - a. Vous pourrez y déposer vos affaires personnels (meuble, décorations, etc.). Un ouvrier viendra placer les éventuels décorations murales le plus rapidement possible après votre arrivée. Nous vous demandons, pour des normes de sécurité, de ne rien accrocher au mur avant son passage.
 - b. Votre linge est rapidement descendu à la lingerie afin d'y être étiqueté, vous ne devrez donc pas vous en occuper.
 - c. Il est **important** de savoir que les chambres sont **obligatoirement** composées : d'un lit médicalisé, d'une table de nuit, d'une armoire, une table, une chaise et un fauteuil, le tout

fourni par la Résidence. Il vous est possible d'amener un petit meuble pour compléter le mobilier sous réserve d'acceptation des équipes de soins et du directeur. Si vous emménagez dans l'aile D-C, vous pouvez également remplacer le fauteuil proposé par la Résidence par le vôtre si celui-ci est d'une seule personne, n'est pas en tissus (afin de le désinfecter régulièrement), à des roulettes avec frein ou facilement déplaçable et s'il est ininflammable.

4. Si vous emménagez dans l'aile B, tout le mobilier est également fourni par la Résidence. Celui-ci est ergonomiquement étudié pour garantir une fonctionnalité, une sécurité et une hygiène optimale. L'ajout de mobilier devra être préalablement discuté avec le chef d'étage.

Il important de savoir qu'aucun tapis et appareils électrique (bouilloire, fer à repasser, lisseur, cuiseur vapeur, chauffage électrique, couverture électrique, etc.) n'est admis dans les chambres.

5. Votre chambre sera entretenue de manière méticuleuse et régulière par l'équipe d'entretien.
6. Nous vous invitons à vous adresser à l'accueil pour tout problème technique, celui-ci en informera le service technique.
7. Enfin, vous réaliserez un tour de la Résidence avec un membre de l'équipe afin de vous aider à vous orienter dans votre nouvel environnement. Il vous accompagnera également dans la prise de contact avec les autres habitants.

Un Projet de Vie individualisé :

Dans la semaine suivant votre admission, votre Projet de Vie Individualisé (ou PVI) sera réalisé par l'équipe soignante et paramédicale. L'ensemble des acteurs entourant les habitants se réunissent afin de proposer un programme d'activité adapté à vos envies. Le PVI contiendra également votre histoire de vie et vos antécédents médicaux.

Le Conseil Participatif :

Le Conseil Participatif se réunit tous les deux mois. Vous pourrez y partager votre opinion sur le fonctionnement général de la Résidence. Ce sont les habitants, acteurs de la vie en communauté, qui se chargent de mener la réunion. Ce groupe est fixe et renouvelé tous les deux ans. Des élections déterminent le président et le vice-président de ce conseil.

Vie sociale et communautaire :

Les habitants se chargent également d'accueillir les nouveaux venus lors d'un goûter d'accueil. Ils sont également sollicités lors de la réalisation de projet tels que le projet Tubbe, la création d'espaces communs, la rénovation de certains locaux, etc.

La Résidence accueille également des bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement de la bibliothèque, de la cafétéria et des ateliers. Chaque année, vous ferez également la connaissance de nos nombreux stagiaires dans les divers services de la Résidence.

Nous veillons, pour le bien-être des habitants, à introduire la présence de quelques animaux au sein de la Résidence (notamment des chiens - activité Carpe canem -, des poissons et des perruches).

Notre responsable de la vie sociale et communautaire agence diverses activités avec la collaboration d'organismes extérieurs comme, par exemple, la Commune, l'ASBL « Mémoire Vive », l'espace Delvaux, des écoles communales, le Lion's Club et l'ASBL Carpe canem. Les habitants auront donc l'occasion de participer, entre autre, :

- Aux guinguettes organisées par la Commune ;
- Au concert philanthropique et au goûter de Noël des seniors à la Maison – Haute ;
- A la réalisation annuelle d'un film diffusé à l'espace Delvaux ;
- A une chasse aux œufs lors des fêtes de Pâques ;

- Aux concerts proposés au sein de la Résidence ;
- A la parade des enfants lors des fêtes de Carnaval et d'Halloween ;

A diverses sorties annuelles telles que Le Coq, Ostende, les Florales de Grand Bigard, les Ardennes, etc.

Festivités de la Résidence :

Chaque année, la Résidence pour Seniors organise de splendides fêtes, destinées aux habitants et à leurs proches, qui rythment le quotidien de l'institution.

- Début juin : *La Fête de la Résidence*, festivité thématique rassemblant tout un chacun dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.
- Début septembre : *Le Barbecue*, destiné aux habitants et à leurs proches.
- Mi-décembre : *La Fête des Familles*, célébrant les fêtes de fin d'année.



Accompagnement des habitants ayant un trouble neurocognitif majeur :

Dans la Résidence, une référente pour la démence est disponible pour soutenir non seulement les habitants mais aussi les membres du

personnel et les proches. Pour les habitants : elle organise, en collaboration avec les autres professionnels paramédicaux, un ensemble d'activités adaptées, proposées aussi bien en individuel qu'en groupe. Pour les proches : un groupe de parole est mis en place tous les trois mois, permettant aux proches de s'informer, d'échanger et de partager leurs expériences. Des entretiens individuels peuvent également être proposés pour répondre à des besoins plus personnels.

La fin de vie et les soins palliatifs :

En matière de fin de vie, vos souhaits sont recueillis, notamment via le questionnaire PSPA avec les psychologues. Une psychologue référente en soins palliatifs, soutenue par l'équipe soignante et les paramédicaux, veille à une attention particulière dans ces situations. La culture palliative fait partie intégrante de la philosophie de la Résidence : le personnel se forme en continu et collabore avec des équipes spécialisées pour garantir expertise et soutien.

Récemment, un tout nouveau projet a vu le jour au sein de la Résidence : le « Pallia'kit ». Il s'agit de trois meubles déambulateurs qui permettent de soutenir les habitants et leurs proches au niveau psychologique, physique et matériel. Ils peuvent être installés dans les chambres des habitants en fin de vie, ayant fait une demande d'euthanasie ou bénéficiant de soins palliatifs.



Faisons ensemble le tour du propriétaire !

1. L'accueil :

Les différents agents d'accueil (Cimija, Farzad, Khouloud, Océane et Romane) sont présents de 8h à 20h en semaine et de 11h à 20h le week-end. Comptez sur leurs disponibilités en cas de demandes ou problèmes.

2. Service entretien/lingerie

La responsable du service entretien, Justyna, occupe le bureau à côté de l'accueil. Elle est également la responsable du service lingerie (qui se trouve au B -1).

3. La cafétéria :

Vous découvrirez ensuite la cafétéria et les nombreux bénévoles qui tiennent le bar du lundi au dimanche (les horaires sont variables et figurent sur la porte de la cafétéria). Pour limiter les risques liés à la manipulation d'argent liquide une ardoise est mise à votre disposition, et sera ensuite facturée par la comptabilité.



4. La véranda :

Jouxtant la cafétéria, une belle véranda vous ouvre ses portes aux mêmes heures. Durant l'hiver, un fumoir est destiné uniquement pour les

habitants. Pour les proches, les habitants et le personnel, un espace fumeur respectant les dix mètres au-delà d'une entrée est disponible sur la terrasse de la pergola.



5. Le coiffeur :

En face de la cafétéria, vous trouverez l'espace coiffeur (Gaëtan). Vous aurez la possibilité d'être coiffé gratuitement une fois par mois. Une coupe supplémentaire est possible et vous serait facturé le cas échéant. Le coiffeur est présent les matinées du jeudi et du vendredi.



6. La Direction :

Vous arrivez ensuite devant le bureau du directeur de la Résidence. Monsieur Nouredine Ben Abdelkader est présent tous les jours de la semaine et disponible sur rendez-vous (via l'accueil).

7. Le salon :

En continuant votre chemin, vous découvrirez un salon. Ce petit salon va être très prochainement rénové. Vous pourrez vous y rendre avec vos proches quand bon vous semble et même le réserver pour certaines occasions. Il permet l'accueil de nos amis à 4 pattes (en passant uniquement par l'extérieur). Un atelier lecture y est organisé le lundi après-midi.

8. Le local Anim-ergo :

Les 3 ergothérapeutes (Céline, Christelle et Coralie) et les 2 assistants en ergo (Aida et Manu) vous ouvriront les portes du local Anim-ergo qui se veut être un lieu convivial favorisant les relations sociales. Ils vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h. Les ergothérapeutes vous proposeront des activités diversifiées comme des jeux cognitifs, de la cuisine, de la couture, mais aussi des activités créatives, artistiques et culturelles. Plusieurs fois par mois, des soins esthétiques sont proposés par une assistante ergo. Toutes ces activités visent à stimuler vos fonctions cognitives et à maintenir votre autonomie mais également à valoriser votre intégration grâce à des activités de groupe.



10. La bibliothèque :

Si vous êtes passionné de littérature, vous apprécierez la petite bibliothèque qui est ouverte le lundi après-midi de 14h à 15h. Vous pourrez y emprunter des livres à votre guise.

11. La comptabilité :

La comptabilité (Christophe, Monique, Sorany et Thierry) est accessible tous les jours ouvrables de 9h à 10h et de 14h à 15h afin de répondre à vos questions.

12. Le bureau de logopédie :

Des logopèdes (Clara, Gabrielle et Marion) se tiendront à votre disposition, si nécessaire, afin de faire un bilan de vos capacités langagières et de parole ou une évaluation des troubles de la déglutition. En fonction de vos besoins, elles entameront une rééducation par des techniques ludiques et stimulantes. Vous les retrouverez également dans certaines activités de groupe car elles travaillent en collaboration avec les autres paramédicaux.

13. Pergola

Cet espace terrasse qui s'étend jusqu'à la cafétéria est l'endroit parfait pour profiter de la vue et de la nature et ce, peu importe la saison.



14. Le coin du feu :

Entre le 1^{er} novembre et le 30 mars, venez-vous réchauffer auprès du feu ouvert qui se situe au centre de la pièce de séjour, plus communément appelé « le coin du feu ». Ce lieu agréable vous est ouvert tout au long de la journée ; n'hésitez pas à y patienter avant l'ouverture du restaurant.



15. Le restaurant :

Le restaurant est un endroit communautaire agréable et lumineux qui vous donnera l'occasion de partager un bon repas avec les autres habitants. Il est, entre autre, le théâtre de bon nombre d'activités collectives, tel que les goûters des anniversaires, les concerts, les spectacles, les animations etc.



16. La salle polyvalente :

Retrouvez, en bas des escaliers, la salle polyvalente (également accessible via un ascenseur). C'est un espace commun pour les habitants dédiés aux activités collectives (cérémonie du culte catholique, gymnastique, parachute, activité avec des chiens, séance cinéma, goûter des nouveaux, etc.).



17. Service diététique :

Ce service est représenté par deux personnes, une diététicienne (Hanane) et une coordinatrice nutrition et responsable du service cuisine (Gerda). Vous aurez l'occasion de rencontrer et de partager avec les deux



diététiciennes vos envies et suggestions relatives aux repas. Si votre santé le nécessite, elles élaborent des régimes de qualité dans le respect de la prescription médicale. L'élaboration des repas tient également compte des convictions philosophiques et religieuses individuelles des habitants. Les repas en chambre seraient, dans la mesure du possible, identiques à

ceux proposés en salle à manger mais susceptibles d'être modifiés en fonction des moyens dont nous disposons.

18. La cuisine :

L'entièreté des repas sont cuisinés sur place. La cuisine de la Résidence détient le label Goodfood à deux fourchettes ce qui démontre : des assiettes équilibrées et adaptées aux personnes âgées, le respect des saisons, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'insertion progressive de produits bio.



Les menus sont pensés et réalisés par les diététiciennes et le chef de cuisine (Patrick). Il existe un Comité de Liaison Alimentation et Nutrition (C.L.A.N.) qui œuvre en pluridisciplinarité pour garantir le bien-être nutritionnel.

La coordinatrice nutrition organise quatre fois par an un Comité Menu réunissant les habitants, une ergothérapeute, une infirmière et le chef de cuisine afin de prendre en considération toutes les remarques et suggestions relatives à la réalisation des préparations culinaires.



19. La salle de kinésithérapie :

Sur prescription de votre médecin, notre super équipe de kinésithérapeutes (Anouk, Célia, Frédéric, Ingrid, Giulia, Justine, Nathalie et Stéphanie) vous prendra en charge de manière individuelle pour travailler votre mobilité. Si nécessaire, vous pourrez bénéficier de massages et de rééducation fonctionnelle ou tout autre traitement recommandé. Les kinés vous proposeront également une série d'activités collectives et gratuites à travers des jeux d'équilibre, de ballon ou des séances de gymnastique ouvertes à tous. Nous rappelons que la Résidence n'est pas un centre de revalidation.



20. Le salon pédicure :

La pédicure, Nathalie, vous prodiguera un soin de pieds une fois par mois et ce, gratuitement. Certaines de ses prises en charge se déroulent en chambre.

21. Le bureau de psychologie :

Afin d'accompagner au mieux les habitants et leurs proches, les 3 psychologues (Laure, Mathilde et Wendy) proposeront une prise en charge psychologique individuelle aux habitants dans le besoin d'écoute et de soutien. Lors de l'admission, elles rencontreront systématiquement les

proches pour établir un lien de confiance. Les psychologues visent la bonne adaptation et l'intégration de l'habitant. Elles soutiennent les équipes dans les situations plus difficiles.

22. L'assistante sociale :

L'assistante sociale, **Catherine**, s'occupe des admissions. Elle reste toujours disponible en cas de problèmes ou de démarches administratives.

23. L'infirmière cheffe responsable des services soins :

L'infirmière en cheffe nursing, **Lacri**, est responsable de tous le personnel soignant de la Résidence. Son bureau vous est toujours ouvert au besoin.

24. Le patio :

Libre à vous de sortir, via le kiosque (local dédié aux proches), pour prendre l'air dans le petit jardin central qu'on appelle le patio, aménagé pour vous, dans lequel vous pourrez observer les poissons de l'étang, profiter des arbres fleurissants ou lire au soleil.



25. L'infirmière sociale :

Enfin, c'est au 3^{ème} étage de l'aile D que vous trouverez le bureau de l'infirmière sociale, **Delphine**. Vous l'aurez rencontrée lors de votre pré-admission, chez vous ou à l'hôpital. Elle sera également disponible pour vous aider à réaliser des tâches administratives. C'est elle aussi qui vous rendra visite à l'hôpital si vous venez à être hospitalisé plus de 48 heures afin de s'assurer que votre prise en charge est optimale et assurer une continuité des soins à votre retour à la Résidence. Elle sera également disponible pour vous et vos proches sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 16h, afin de répondre au mieux à vos questions.

PROGRAMME D'UNE SEMAINE CLASSIQUE

Horaire des visites : Du 11h à 20h (y compris le weekend).

Horaire des repas : Petit déjeuner : de 8h à 9h ; Diner : de 11h45 à 12h45 ; Souper : de 17h30 à 18h15.

Cafétéria : Tous les jours (y compris les dimanches et jours fériés). Horaire variable.

Gymnastique de groupe : Les mercredis et vendredis matin.

Ergothérapie : Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h.

Coiffeur dames : Les jeudis et vendredis matin.

Coiffeur hommes : Une fois par mois le vendredi matin.

Pédicure : Les lundis et mardis.

PROGRAMME D'ACTIVITES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Activité cognitive	Parachute	Gymnastique	Jeux de mots	Gymnastique
	Matin mémoire	Carpe canem (2x/mois)	Matin mémoire	Parachute	
Après-midi	Bibliothèque	Psychomotricité	Cuisine	Rythme/dance/yoga	Atelier créatif
	Chorale	Messe (1x/mois)		Atelier écriture (2x/mois)	Groupe de parole (1x/mois)
	Lecture	Anniversaires (le dernier mardi du mois)			

Charte du bon savoir vivre

De l'**HABITANT** envers le personnel

Cette charte a été réalisée suite à l'**Assemblée Générale du 10.10.2025** en présence d'habitants et des membres du personnel.
Merci à eux pour leurs **clés de réussite au bon savoir vivre**, les voici :

Respect¹

Adopter un comportement **respectueux et poli**.
Exclure le racisme ou toutes formes de discrimination.

Ecoute

Communiquer clairement sur ses besoins et envies.
Écouter et respecter le point de vue de l'autre.

Coopération²

Être **serviable et coopératif**.
Avoir un rôle actif au sein de la Résidence (Projet **Tubbe**).



Considération

Faire preuve de **patience**, être **tolérant et indulgent**.
Reconnaissance de l'humanité du personnel.

Bienveillance

Faire preuve de **gentillesse** (ex : sourire, dire merci, etc.).
Se soucier de l'autre.

¹ Article 4 du ROI "Libertés et droits"

² Article 18 du ROI "Participation"

Charte du bon savoir vivre

Du **PERSONNEL** envers l'habitant

Cette charte a été réalisée suite à l'**Assemblée Générale du 10.10.2025** en présence d'habitants et des membres du personnel.
Merci à eux pour leurs **clés de réussite au bon savoir vivre**, les voici :

Respect¹

Avoir une attitude **respectueuse** et **polie**.
Ne pas **infantiliser** l'habitant (ex : le ton de la voix, les surnoms, etc.).

Ecoute

Communiquer clairement sur ses propres limites et difficultés.
Ecouter attentivement ce que l'autre nous exprime.

Compréhension

Être **compréhensif** dans le vécu de l'autre.
Être **tolérant** et **indulgent**.
Suivre le **rythme** de l'habitant.

Professionnel

Respecter ses **promesses** (ex : revenir comme promis).
Frapper avant d'entrer et se **présenter**.
Expliquer ce que l'on va faire.

Bienveillance

Avoir une attitude bienveillante.
Faire preuve de **douceur** et **gentillesse**.
Être **patient** ou décider de **déléguer** à un collègue.

¹ Article 4 du ROI "Libertés et droits"

Coordonnées supplémentaires

1. Inspection d'hygiène

Pour la commune de Watermael-Boitsfort :

Maison Haute, 1er étage, Place Antoine Gilson 2, 1170 Watermael-Boitsfort.

Tel : 02.674.74.32

environnement@wb1170.brussels

Au service « propreté publique, environnement » : aux heures d'ouverture (lundi 9h30-12h et 13h30-15h) ou sur rendez-vous.

Pour le SPF Santé Publique, province de Bruxelles :

admin.bru@health.fgov.be

2. Infor-Homes (ASBL)

Boulevard Anspach, 59 à 1000 Bruxelles

Tel : 02/219 56 88

inforhomesasbl.be/fr/contactez-nous

3. Iriscare

Rue Belliard 71, 1040 Bruxelles

Tel : 02 435 64 00

Remerciements :

Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce Projet de vie.

Ce document constitue le projet de vie tel que prévu à l'Art. 18-21 de l'Arrêté du Collège réuni du 18 janvier 2024 fixant les normes d'agrément auxquelles doivent répondre les établissements pour aînés, et les normes spéciales applicables aux groupements et fusions d'établissements.

Le projet de vie est communiqué à chaque membre du personnel lors de l'engagement et à chaque habitant lors de son admission ainsi qu'à chaque modification de ce projet (dernière mise à jour le vendredi 19 décembre 2025).

Sachez que nous sommes heureux de vous accueillir et nous espérons que vous vous sentirez, ici, comme chez vous.



*Résidence pour Séniors du CPAS de Watermael-Boitsfort
Av. des Hanneçons 50, 1170 Watermael-Boitsfort*